



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 MARS 2026**

NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 39**Mis en ligne le : **30 MARS 2026**

L'an deux-mille vingt-six et le vingt-neuf du mois de mars à onze heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - Mme ATTAF - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme MIGLIOR - M. AMAR - Mme CUILIERE - M. IZACARD - Mme ROVARINO - M. PIQUET - Mme NERSESSIAN - M. SOW - Mme MERAKCHI - M. SAURA - Mme MORO - M. SAHRAOUI - Mme BERTHOLLAZ - M. GUARDADO - Mme BIRON - M. COPPENS - Mme CHAUVIN - M. MENGEAUD - Mme MARTINEZ - M. RUFFIN - Mme RAFIA - M. HANACHI - Mme CHABROL - M. BENIHYA - M. BRAVI - Mme SIDOU - M. WAHARTE - Mme DEMOLON - M. GAUDE - Mme GIRAUD - M. GACHET - Mme RAPETTO - M. FARRUGIA - Mme NIETO

Secrétaire de séance : M. Joris COPPENS

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**N° Acte : 5.1**

Délibération N°26-37

Après l'élection du Maire, il est procédé sous sa présidence à l'élection des Adjoints. Le Maire, après avoir donné lecture de l'article L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil municipal à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des Adjoints au Maire.

Une liste en présence :

- Liste 1 : M. AMAR Daniel

A l'appel de son nom, chaque conseiller s'est approché de la table de vote et a déposé dans l'urne son enveloppe de vote.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b) Nombre de votants (enveloppes déposées) :	39
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) :	0
d) Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) :	10

e) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 29

f) Majorité absolue : 15

A obtenu :

- Liste 1 : M. AMAR Daniel : **29** voix

La liste de **M. AMAR Daniel** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés,

Ont été proclamés Adjoints au Maire :

- M. AMAR Daniel
- Mme ATTAF Lalia
- M. ROBERT Thomas
- Mme CZURKA Maryline
- M. MERSALI Malik
- Mme CUILLIÈRE Nadine
- M. IZACARD Frédéric
- Mme MIGLIOR Martine
- M. PIQUET Michel
- Mme ROVARINO Isabelle
- M. SAURA Didier

L'ordre du tableau est déterminé entre Adjoints élus sur la même liste, par l'ordre de présentation de la liste.

Le Secrétaire de Séance
J. COPPENS



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 30 mars 2026

Le Maire
L. GACHON

